

Le Conseil Municipal des Enfants



Qu'est ce que c'est ?

Le Conseil Municipal des Enfants

Un CME est un regroupement d'enfants élus par leurs camarades ayant pour objectif de proposer des projets afin d'améliorer la vie quotidienne dans le village.



Quel est le rôle des conseillers(ères) ?

- Ils réfléchissent pour l'intérêt des habitants.
- Ils proposent des idées d'améliorations possibles concernant les loisirs, la culture, la vie quotidienne, le développement durable... et bien d'autres idées encore !
- Ils font entendre la parole des enfants et soutiennent des projets devant le Conseil Municipal des adultes.



Pour être candidat(es) il faut :

- Être en CE2, CM1 ou CM2 dans une école de la Grande Paroisse
- En parler à tes parents
- Leur faire signer l'autorisation
- Présenter ta candidature
- Avoir des idées pour préparer ton programme



Comment devenir conseiller(ère) ?

- Parler avec tes camarades pour connaître leurs idées et leurs besoins afin de préparer ton programme.



-



- Crée ton affiche électorale et ta vidéo qui vont t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi.

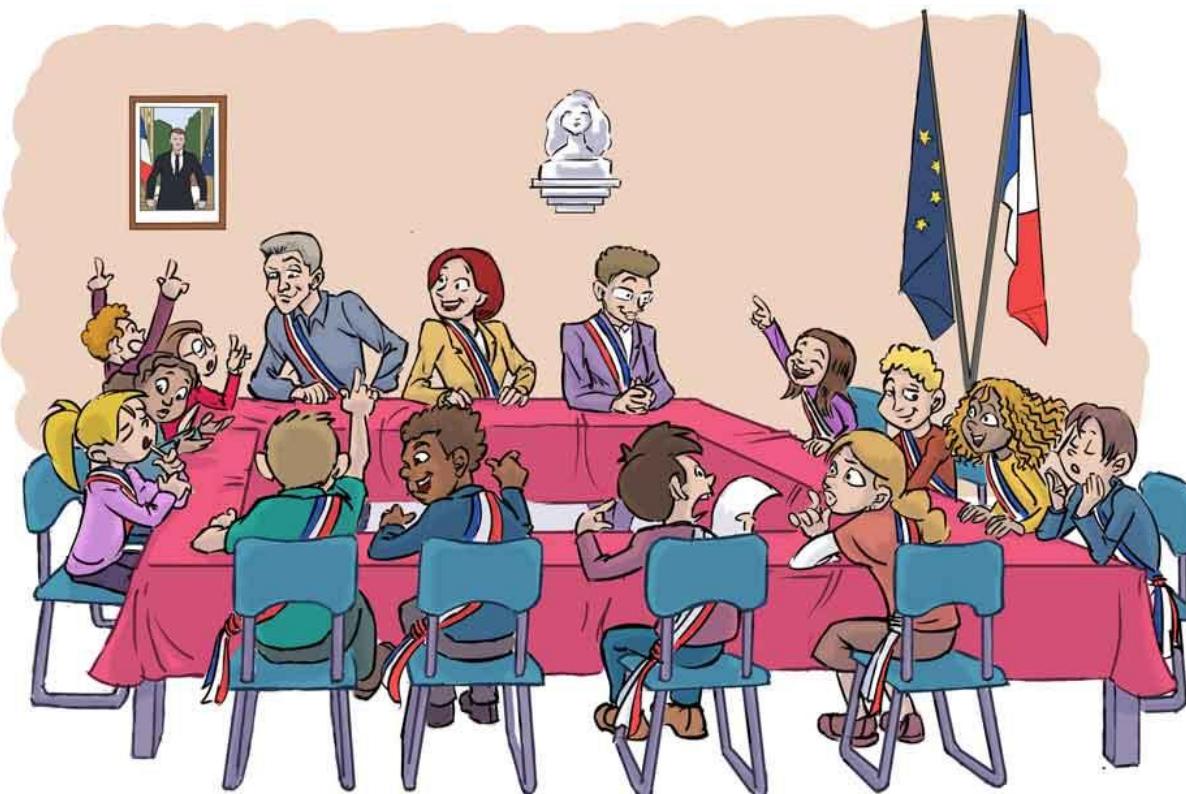
Les élections



- Les élections auront lieu à la mairie sur le temps scolaire.
- Afin de respecter la parité, 6 garçons et 6 filles seront élus.
- Le conseil siégera pendant 2 ans.

l'encadrement

Les jeunes du conseil sont encadrés par :
la commission jeunesse et un animateur(trice).





Le Conseil Municipal des Enfants

